



Comité du Calvados d'Athlétisme

Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
e-mail : cd14.athletisme@gmail.com



Départementaux CJESMa + relais 8-2-2-8 BE/MI CD14

Dimanche 10 juin 2018 - Complexe sportif de Vire (route de Caen)

Epreuve	Cat.	Horaire	Longueur	Triple	Hauteur	Perche	Poids	Disque	Marteau	Javelot
		10h00	Confirmation et Réunion de jury sur la ligne d'arrivée puis mise en place du jury							
100m (séries)	TCF	10h30		TCF	TCF		ESM			TCM
	TCM	10h50				TCM			TCF	
400m haies	TCF 76 cm	11h20								
	CAM 84 cm	11h30	CF				JESF			
	JESM 91 cm	11h40								
400m	TCF	11h50								
	TCM	12h00								TCF
100m (finales)	TCF	12h20								
	TCM	12h30	JESF							
800m	TCF	12h45						TCF	TCM	
	TCM	12h55								
100m haies (finales directes)	CAF 76 cm	13h15			TCM		CJM			
	JESF 84 cm	13h20								
110m haies (finales directes)	CAM 91 cm	13h35		TCM		TCF				
	JUM 99 cm	13h40								
	ESM 106 cm	13h45						CJM		
1500m	TCF	13h55								
	TCM	14h10								
200m	TCF	14h30	CM				CF			
	TCM	14h45								
relais 8-2-2-8	BEF-MIF	15h10					ESM			
relais 8-2-2-8	BEM-MIM	15h20								
5000m marche	TCF-TCM	15h35	JESM							
3000m	TCF	16h10								
	TCM									
4x100m	TCF	16h45								
	TCM	16h55								
Fin de la compétition 17h										

Rappel : c'est au jury de l'épreuve de venir avec le matériel et de le ramener au local matériel
Marteau : se déroule sur le terrain annexe (côté départ du 200m)

Règlement :	Inscription des athlètes :	Inscriptions sur le site du CD14 avant le vendredi 8 juin 9h Le jour de la compétition, confirmation 45 minutes avant l'épreuve au plus tard par l'athlète
	Quota de juges :	1 juge pour 4 athlètes engagés (à envoyer à cd14.athletisme@gmail.com avant le mercredi 6 juin 22h)
	Rappel technique :	<p>Sauts horizontaux et lancers : 3 essais par athlète + 3 pour les 8 meilleurs par catégorie</p> <p>Sauts verticaux : 3 essais par barre, arrêt du concours après trois échecs consécutifs</p> <p>Courses : finales directes par niveau à condition de renseigner un temps d'engagement (responsabilité des clubs), pour les courses à séries puis finales, le nombre de finales sera en fonction du nombre de séries, donc décision prise sur place par le juge arbitre de la compétition</p> <p>Marche athlétique : si 3 juges diplômés (minimum niveau 2 - régional) ne sont pas présents pour officier l'épreuve, elle sera tout simplement annulée</p>